



Ville d'Iqaluit
1085, rue Mivvik
C.P. 460
Iqaluit (Nunavut)
X0A 0H0

Message d'intérêt public

Articles laissés-pour-compte près du pont-jetée

16 octobre 2023 — Iqaluit, Nunavut

La Ville d'Iqaluit demande aux propriétaires des articles laissés-pour-compte que l'on retrouve dans la portion du cercle rouge sur la photo ci-jointe de bien vouloir communiquer avec les autorités municipales par courriel à municipalenforcement@iqaluit.ca ou par téléphone en appelant le Service de répartition de municipalité au 979-5650.

Il s'agit du terrain situé juste avant le stationnement de la rampe de mise à l'eau du pont-jetée.
Les bateaux, les motoneiges et les qamutiit peuvent rester là où ils se trouvent.

Par contre, tout autre article, nommément **les véhicules abandonnés, les réservoirs de propane, les pneus et divers débris, doit quitter les lieux.**

La date limite pour débarrasser ces articles des lieux ou pour prendre des dispositions avec les autorités municipales est le 1^{er} novembre 2023. Après le 1^{er} novembre, la Ville veillera à se débarrasser de ces articles.



Ville d'Iqaluit
1085, rue Mivvik
C.P. 460
Iqaluit (Nunavut)
X0A 0H0



##

Pour de plus amples renseignements pendant les heures de bureau, veuillez communiquer avec :

Sue Avery — Adjointe aux travaux publics — S.Avery@iqaluit.ca | 867-979-5630